



Association Radiomodéliste des Bords de Loire (ARBL)  
32 Rue de L'Erdre 44980 Sainte Luce sur Loire.

### **Procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire du 03 Octobre 2015.**

Les membres de l'association Association Radiomodéliste de Bords de Loire (ARBL) se sont réunis en assemblée générale, le 03 Octobre 2015 à 15h30, à la salle Dagonne St Luce sur Loire.

Il a été établie une feuille d'émargement des membres présents et représentés (*liste des participants en annexe*).

L'assemblée est présidée par M. Michel DESBATS en qualité de président en exercice de l'association et M. Christophe HENRY en est nommé secrétaire.

Conformément à l'article des statuts, plus de 33 % *atteint*, des membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Le président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant. Lecture est faite des différents rapports. Puis le débat s'ouvre entre les participants.

Rapport moral :

Michel rappelle les 3 principes de base de l'ARBL

- la mise à disposition d'installations pour les évolutions : terrain avec piste goudronnée, salle pour le vol Indoor et un local avec différents outillages pour la construction.
- Le partage de connaissances et techniques entre les membres du club.
- L'apprentissage du vol et de la construction pour tous les membres.

L'école de construction compte à ce jour, 3 jeunes qui ont connu l'ARBL à la journée des Associations de septembre dernier.

Suite aux différents échanges avec la municipalité de Sainte Luce et Nantes Métropole, les modalités et intervenants pour l'entretien du terrain ne sont encore totalement définis.

## Rapport Financier :

- 7411 € en banque
- 94 adhérents (y compris les cartes club)

Dépense à venir : achat d'une débroussailleuse à dos pour l'entretien du terrain.

Le montant des cotisations pour 2016 est défini ainsi :

- 72 € avec l'abonnement à la revue fédérale
- 62 € sans l'abonnement à la revue fédérale
- 22 € pour la carte club ou le modélisme naval

Une réunion est prévue le 13 octobre à la mairie de Sainte Luce pour les subventions des associations pour 2016.

Les membres du conseil d'administration pour l'année 2016 et pour une durée de 3 ans sont les suivants :

Michel FLEURANCE, Christian UZENA, Jean ORAIN, Jean Claude RENARD, Hassouna CHERIF, Didier DELHOM, Jean Pierre LEGOAVEC, Philippe JAMET, Michel DESBATS, Christophe HENRY.

Auditeur comptable : Jean-François ROYER

Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote les différents points à l'ordre du jour :

- Première résolution :

L'assemblée approuve le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 100 % des voix.

- Deuxième résolution :

L'assemblée approuve le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 96 % des voix.

- Troisième résolution :

L'assemblée approuve la désignation des membres du conseil d'administration. Cette résolution est adoptée à la majorité de 100% des voix.

- Quatrième résolution

L'assemblée approuve pour une durée de 1 an, la venue au sein du club de pilotes de multirotores exclusivement.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 93% des voix.

- Cinquième résolution

L'assemblée refuse l'exonération de la cotisation club pour les membres du CA et du bureau.

Cette résolution est rejetée avec 86% des voix.

#### Projets 2015-2016

- *Refonte complète du site Web avec un accès sécurisé pour les membres, l'ensemble des documents sera disponible sur le site internet du club.*
- *Vide grenier le 17 janvier 2016 (même emplacement que l'édition précédente).*
- *Rencontre indoor inter-club (lieu et date à définir)*
- *Atelier de construction*
  - o *Mini-Baron en EPP*
  - o *Remorqueur (avec les moules du club)*
  - o *Multi rotor type 250*
- *Atelier de construction le samedi matin animé par Didier D.*
- *Ecole de pilote pour les adhérents sur RDV.*
- *Atelier numérique proposé par Philippe J*
- *Démonstration imprimante 3D par Hassouna*

#### Questions diverses :

Yves propose que les membres du CA et (ou bureau) soient exonérés de la cotisation club (22 €).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction duquel a participé *Christophe HENRY*.

Il est signé par le président et le secrétaire de séance.

Michel DESBATS  
Président

Christophe HENRY  
Secrétaire